

TRAVAIL SOCIAL

Les politiques d'austérité compromettent gravement la prise en charge des personnes les plus vulnérables de notre société -dont les enfants ou adolescents, migrants ou non- ainsi que le vivre-ensemble.

Avec les professionnel.le.s, nous dénonçons la dégradation des conditions de travail dans tous les services avec un manque de moyens de plus en plus criant pour faire face aux missions qui leur sont confiées, dans un contexte d'insécurité et d'instabilité lié aux réformes territoriales en cours.

Quel avenir de l'action sociale et médico-sociale avec la disparition programmée des départements, le Rhône hier, l'Ile-de-France, la Haute-Garonne aujourd'hui... ? Quelles cohérences des politiques publiques, quel « chef de file demain » des politiques d'action sociale ?

Les exécutifs locaux prennent la mesure aujourd'hui de l'impasse dans laquelle ils se trouvent, après avoir accompagné, voire anticipé, le « grand dépeçage » en supprimant des services de PMI notamment, en fusionnant des services... au nom de la rentabilité et de l'efficacité.

Le gouvernement annonce des départs massifs et davantage de contractuel.le.s dans la Fonction publique, une accentuation du salaire au mérite dans le système de rémunération des agents de la Fonction publique.

De plus, la reconnaissance des qualifications (bac+3) donnant accès à une catégorie A, tant attendue des professionnel.le.s et accordée a minima dans l'accord PPCR, a été reportée d'un an.

Le contexte social est aujourd'hui particulièrement dégradé avec le constat, entre autres, d'un taux de pauvreté de 14,2 % selon les données de 2015 (+ un million de pauvres de 2005 à 2015) et d'une augmentation de 24 % des expulsions locatives en 2015.

Cette situation inacceptable appelle une riposte dans la durée avec les agent.e.s qui ne lâcheront pas sur ce qui doit donner sens à leur travail, c'est-à-dire :

- Un accès universel aux droits fondamentaux pour le public accueilli ;
- Des moyens humains, matériels et financiers nécessaires et suffisants pour mener à bien les missions de service public avec équité sur l'ensemble du territoire.
- Le respect des missions des travailleurs sociaux et médico-sociaux dans l'esprit des ordonnances de 1945 : protection de l'enfance, protection sociale pour tous et toutes ;
- Une reconnaissance des qualifications pour tous les professionnel.le.s de l'action sociale et médico-sociale dont une véritable reconnaissance en catégorie A pour tous les agents concernés et sa traduction dans les conventions collectives du privé.

LA CGT EST FIÈRE, AVEC LA MOBILISATION DU PLUS GRAND NOMBRE, D'AVOIR CONQUIS DE GRANDES AVANCÉES SOCIALES POUR LES TRAVAILLEURS ET LES POPULATIONS.

ELLE EST LE REMPART ET LA GARANTE LA PLUS DÉTERMINÉE.

VOTER CGT C'EST VOUS DONNER LES MOYENS DE DÉFENDRE VOS DROITS ET VOS INTÉRÊTS POUR UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ ET DE PROXIMITÉ.

Votez fort CGT le 6 décembre !

JEUDI 6 DÉCEMBRE 2018

Un seul tour de scrutin, chaque voix compte !

FIER-E-S !
DE TRAVAILLER POUR LE
SERVICE PUBLIC !